ENV026
Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library
38 002 126

Environnement Canada Environment Canada
Canada

la prévention de la pollution

Au fil des ans, nous avons beaucoup appris sur la façon de réparer nos erreurs en matière de pollution. Et quelle est la chose la plus importante que nous ayons apprise?

Si c'est écologique au départ, ça le restera.

Éviter de polluer l'environnement plutôt que d'essayer d'enrayer les effets de la pollution une fois produite : telle est la formule pour un environnement plus sain. La prévention de la pollution nous permet de protéger l'environnement, en plus d'éliminer ou de réduire des déchets coûteux à gérer.

Le Canadien moyen peut jouer un rôle très important dans la prévention de la pollution, que ce soit par ses habitudes à la maison ou au travail, ou encore par l'influence qu'il peut exercer sur les entreprises de sa communauté. Et vous? Qu'êtes-vous prêt à faire?

P2 permet aussi à notre économie de se développer en harmonie avec notre milieu... le principe à la base du développement durable.

prévention de la pollution :

L'utilisation de procédés, de pratiques, de matières, de produits ou de formes d'énergie qui empêchent ou qui minimisent la production de polluants et de déchets et le gaspillage, tout en réduisant, dans l'ensemble, les risques pour la santé humaine ou l'environnement.

LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION : UNE NOUVELLE ATTITUDE FACE AUX AFFAIRES

Notre façon de faire des affaires a subi des transformations. Aujourd'hui, on met davantage l'accent sur la prévention que sur le nettoyage.

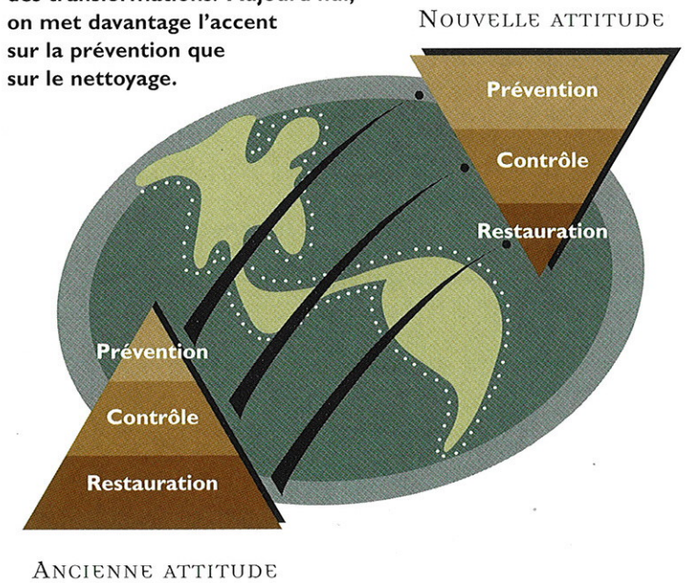

LA NOUVELLE ATTITUDE À ADOPTER CONSISTE À REPENSER NOTRE FAÇON DE PRODUIRE ET DE PLANIFIER NOS AFFAIRES

Il nous faut repenser la façon dont nous concevons et exploitons les mines, les fermes, les usines, les raffineries, les systèmes de transport, les parcs... *c'est-à-dire pratiquement tout!*

Les façons de pratiquer la prévention de la pollution diffèrent d'un secteur à l'autre. Il existe toutefois des principes communs à tous :

- Utiliser efficacement et conserver les ressources naturelles
- Adopter des matériaux et des matières premières écologiques
- Appliquer le principe P2 aux approvisionnements, à la conception et à la reformulation de produits, aux changements de procédés, à la production et à la modification de pièces de matériel
- Réduire, réutiliser et recycler sur place
- Former tout le monde aux techniques de prévention de la pollution
- Introduire des pratiques d'exploitation

LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION : ÇA PROFITE À TOUT LE MONDE

L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMUNAUTÉ :

- **P2 réduit au minimum ou élimine la production de polluants**
- **prévient le transfert des polluants d'un milieu à un autre**
- **accélère la réduction ou l'élimination des polluants**
- **favorise l'utilisation plus efficace de l'énergie, des matériaux et des ressources**
- **réduit au minimum les risques pour la santé**

L'ENTREPRISE :

- **P2 accroît la performance**
- **encourage la mise au point de technologies favorisant la réduction à la source**
- **peut permettre de réduire les coûts associés à la production de déchets**
- **favorise une économie plus compétitive**
- **améliore le moral des employés, l'esprit d'équipe et la productivité**
- **facilite l'accès au capital**
- **rehausse l'image de marque de l'entreprise et renforce la fidélité des clients**
- **réduit le risque de non-conformité et de responsabilité criminelle, le recours à des programmes de conformité coûteux ainsi que les frais d'administration inutiles**
- **évite des coûts élevés de décontamination**

principes d'orientation P2 fondamentaux

- **Tous les Canadiens sont individuellement et collectivement responsables de la qualité de l'environnement et devraient contribuer à prévenir la pollution lorsqu'ils en ont la chance.**
- **Le recours à la prévention doit être envisagé le plus tôt possible dans l'élaboration de concepts, de plans, de politiques, de produits, de projets ou de processus.**
- **La planification de la prévention de la pollution devrait être un processus continu, qui tire parti de toutes les possibilités d'amélioration, telles que les nouveaux développements scientifiques et technologiques.**
- **La prévention doit s'appliquer à l'ensemble du cycle de vie du produit.**

Une stratégie en vue de remplir l'engagement du Conseil canadien des ministres de l'environnement en matière de prévention de la pollution, mai 1996

un coup de pouce

Le Programme d'aide financière aux organismes communautaires du Programme Action 21 d'Environnement Canada accorde un soutien financier aux organisations non gouvernementales sans but lucratif pour leur permettre de réaliser, dans le domaine de l'environnement, des projets qui appuient les priorités nationales, incluant la prévention de la pollution. Votre représentant régional d'Action 21 peut vous fournir de plus amples renseignements à ce sujet. Pour savoir qui est votre représentant, communiquez avec le Centre canadien pour la prévention de la pollution ou visitez le site Web d'Action 21 d'Environnement Canada, à l'adresse http://www.ec.gc.ca/action21

CE QUE FONT LES LEADERS P2

La prévention de la pollution n'est pas seulement une idée pleine de bon sens; c'est la façon de faire des affaires. Voici quelques exemples :

- Un fabricant de tableaux de bord d'automobile a pris des mesures pour éliminer le chrome de ses produits et réduire au minimum sa consommation d'eau et d'énergie.
- Une entreprise de nettoyage à sec a adopté une technique de pointe pour réduire ses émissions de solvants et de perchloroéthylène.
- Une entreprise a trouvé des moyens d'éliminer le cadmium de certains des colorants qui entrent dans la fabrication de divers plastiques.
- Beaucoup d'entreprises et de municipalités réussissent à réduire leur usage de pesticides et de fertilisants chimiques, tout en conservant des pelouses vertes... écologiquement!

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le Centre canadien d'information sur la prévention de la pollution. Cet outil Internet aide les Canadiens à comprendre ce qu'est la prévention de la pollution et à agir en ce sens, en plus de soutenir les efforts de planification dans ce domaine. Pourvu d'une base d'informations très étendue et d'un outil de recherche perfectionné, ce site offre des renseignements sur la prévention de la pollution, des exemples de réussites en prévention de la pollution, une section « quoi de neuf » ainsi que des liens vers des sites connexes. Pour vous initier au domaine de la prévention de la pollution, visitez ce site à l'adresse ***http://www.ec.gc.ca/cppic***

LES PETITES ENTREPRISES PEUVENT AUSSI ÊTRE DES LEADERS P2!

- **Fixez-vous des objectifs réalistes**, et concentrez-vous sur un ou deux aspects au début.
- **Commencez avec des idées P2 qui exigent** peu d'investissements en capital.
- **Parlez aux entreprises de votre entourage** de la possibilité de partager des informations sur l'entreposage, la collecte sélective et le recyclage.
- **Faites participer tous les employés.**

COMMENCER PAR LE COMMENCEMENT!

1. **Réduisez à la source!** Qu'est-ce qui cause la pollution de l'air ou de l'eau? Est-il possible d'éliminer, de remplacer ou, à tout le moins, de réduire les substances toxiques utilisées ou produites? Identifiez les cycles de déchets pouvant être éliminés à la source.
2. **Recyclez et réutilisez sur place.** Trouvez des façons créatives de tout réutiliser, le plus grand nombre de fois possible.
3. **Faites de P2 un principe de base dans vos activités quotidiennes**, au même titre que la santé et sécurité au travail ou que la qualité des produits sont devenues des réalités admises dans les milieux de travail d'aujourd'hui.
4. **Un audit environnemental des déchets** vous paraît-elle une bonne idée? Il existe une foule de renseignements sur la façon de réaliser la vôtre.

PRIORITÉS P2

Voici une série de grandes priorités P2. Pouvez-vous les classer dans l'ordre? Si oui, vous êtes prêt à concevoir un plan P2 efficace! (nous vous avons indiqué la première....)

_____ Évaluez les options en détail. Pensez au rapport coût-bénéfice pour l'environnement et aux économies possibles. Assurez-vous que tous les frais de la gestion des déchets sont pris en compte dans une analyse coût-bénéfice.

_____ Surveillez et mesurez vos progrès. Les mesures prises préviennent-elles la pollution?

_____ Ne restez pas inactif. Cherchez de nouvelles possibilités d'amélioration!

_____1_____ Rédigez une politique P2 à laquelle tous souscrivent (surtout les membres de la direction), et affichez les objectifs là où tout le monde peut les voir.

_____ Faites le point sur la situation : quels genres de pollution pourriez-vous prévenir au travail? Pas besoin d'être réaliste à cette étape : laissez libre cours à vos rêves!

_____ Formez une équipe de personnes ayant différentes compétences pour diriger le projet P2.

_____ Réunissez le plus de données et d'informations possible sur la pollution que vous souhaitez prévenir et sur les procédés de travail qui la causent.

_____ Sélectionnez quelques mesures prioritaires.

_____ Passez à l'action! Mettez les mesures en oeuvre.

_____ Prenez toutes les mesures correctives qu'il faut pour prévenir le plus possible la pollution.

_____ Organisez des séances de remue-méninges sur la prévention de la pollution. Cernez des options éventuelles. Trouvez des solutions qui empêchent la pollution de se créer dès le départ.

_____ Élaborez un calendrier d'action pour votre plan P2.

_____ Communiquez vos réussites aux autres!

[Réponses : 6, 10, 13, 1, 3, 2, 4, 7, 9, 11, 5, 8, 12**]**

Pour obtenir un exemplaire de La prévention de la pollution – une stratégie fédérale de mise en oeuvre, visitez notre site Web à l'adresse ***www.ec.gc.ca****, ou téléphonez à l'Informathèque d'Environnement Canada, au* ***1 800 668-6767****.*

Pour en savoir davantage sur la prévention de la pollution, communiquez avec le Centre canadien pour la prévention de la pollution, au ***1 800 667-9790****, ou visitez le site Web de l'organisme à l'adresse* ***http://c2p2.sarnia.com****. Courriel :* ***c2p2@sarnia.com***